

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon et Genève, le 26 mars 2024

### **LE COMITE REGIONAL FRANCO-GENEVOIS (CRFG) FÊTE SES 50 ANS au service du voisinage franco-valdo-genevois**

Instance de discussion d'Etat à Etat, réunissant les principaux partenaires institutionnels du territoire, le Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) a pour mission de traiter les problèmes de voisinage consécutivement à l'accord de 1973 entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement de la République française sur la compensation financière genevoise relative aux frontaliers travaillant à Genève.

Réuni pour la première fois en 1974, il a poursuivi avec engagement et assiduité ses travaux et ses rencontres régulières à la recherche de solutions, en adaptant son fonctionnement et son périmètre aux évolutions institutionnelles et à la dynamique socio-économique du bassin de vie franco-valdo-genevois.

#### **Envisager les perspectives d'avenir**

Afin de marquer cet anniversaire, les deux co-présidents du CRFG, Fabienne Buccio, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Antonio Hodgers, président de la République et canton de Genève, organisent le 26 mars 2024, à Genève, une table-ronde pour envisager les perspectives d'avenir de ce partenariat.

Thérèse Blanchet, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne et du Conseil européen, a accepté d'ouvrir ces travaux en apportant son regard sur ce territoire transfrontalier et cette coopération.

Ce bassin de vie fait partie des régions les plus dynamiques et prospères d'Europe et, avec plus de 100'000 frontaliers, connaît le nombre de pendulaires le plus important du continent, après le Luxembourg. Il se caractérise par une intégration poussée, au travers de nombreuses avancées significatives, dans les domaines de la mobilité (Léman Express), du développement territorial (cinquième projet d'agglomération du Grand Genève en préparation) et de la protection de l'environnement (préservation de la ressource en eau notamment). Mais parallèlement, des déséquilibres en termes de salaires, d'emploi et de logement subsistent entre les côtés suisse et français.

Les acteurs transfrontaliers s'accordent sur la nécessité d'accompagner le développement du modèle socio-économique de ce territoire pour garantir sa pérennité ainsi que la qualité de vie de ses habitants face aux effets négatifs générés par son dynamisme hors-normes (trafic, pollutions, ressources naturelles, aspiration de la main-d'œuvre française vers le marché de l'emploi suisse).

Pour les institutions membres du CRFG, cet anniversaire offre une opportunité renouvelée de se saisir, grâce à un échange élargi, des sujets les plus prégnants pour le territoire et ses habitants, afin de pouvoir contourner les obstacles et proposer des solutions innovantes, solidaires et pérennes.

***Un rôle moteur pour proposer des solutions innovantes et concrètes  
au service d'un territoire transfrontalier***

Depuis sa création en 1974, le CRFG a joué un rôle moteur pour proposer des solutions innovantes et concrètes aux acteurs du territoire, autour d'enjeux sensibles souvent contraints par les cadres réglementaires.

Le CRFG a été présent très rapidement sur toutes les questions de voisinage. Il a lancé la première étude sur les transports en 1975 et réglé l'approvisionnement des nappes phréatiques dans le Genevois dès 1977.

En 1997, sa Charte d'aménagement du territoire indiquait l'agglomération franco-valdo-genevoise comme échelon stratégique de planification. Le statut du travailleur frontalier a toujours été au centre des travaux du CRFG, en particulier sous l'angle des droits sociaux et de l'accès aux soins. Les dernières conventions de soins signées en 2023 (dialyse, oxygénothérapie hyperbare, en complément de la convention permettant depuis 2010 l'accès à l'aide médicale urgente), en sont la preuve.

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux, et en particulier de la libre circulation des personnes, a sensiblement intensifié les flux dans le bassin de vie franco-valdo-genevois, et les efforts des partenaires franco-suisse pour les accompagner. C'est pourquoi ces derniers ont créé le premier Observatoire statistique transfrontalier, avec l'INSEE et l'OCSTAT. Ils ont également présidé à la création des premiers groupements locaux de coopération transfrontalière (GLCT), outils juridiques spécifiques permettant de cogérer en franco-suisse des prestations publiques. Le GLCT transports publics a ainsi été créé en 2006 pour la gestion des lignes de bus transfrontalières.

Le CRFG assure enfin le suivi de nombreuses questions touchant la population transfrontalière, telles que la scolarisation des enfants des travailleurs frontaliers, l'accès aux soins ou le télétravail.

Aujourd'hui, et comme à son origine, le CRFG traite de tout sujet présentant des enjeux majeurs pour notre région, en particulier en ce qui concerne les situations de crise (sanitaire, sécheresse, énergétique, etc.). Il s'attache à privilégier une vision globale de ces derniers et à leur articulation avec les autres espaces de coopération (notamment le Grand Genève et le Conseil du Léman).

**Contact :**

France  
Cabinet de la Préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes  
Fabien DESPINASSE  
+33 (0)62 111 06 48  
[pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

Suisse  
Chancellerie d'Etat  
Emmanuelle JAQUET  
+41 (0)22 327 90 80  
[emmanuelle.jaquet@etat.ge.ch](mailto:emmanuelle.jaquet@etat.ge.ch)